



Savigné l'Évêque, le 6 décembre 2023

Le Conseil Municipal se réunira aux Communs du Rocher, 112 Grande Rue, **mercredi 13 décembre 2023 à 20 h 00.**

L'ordre du jour sera le suivant :

. Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal des 27 septembre et 8 novembre 2023.

. Désignation d'un Secrétaire de Séance.

- 1 - Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal consenties à Madame le Maire.
- 2 – Présentation des résultats de l'enquête de dynamisation commerciale
- 3 – Règlement et tarification des salles communales
- 4 - Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2024 – Budget ville
- 5 - Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2024 – Budget Eau
- 6 - Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2024 – Budget Assainissement
- 7 - Décision Modificative n° 1 - Budget EAUX
- 8 - Décision Modificative n° 2 - Budget VILLE
- 9 – Attribution d'une subvention d'équilibre au budget annexe du CCAS
- 10 - Demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2024
- 11 - Indemnité de gardiennage de l'église
- 12 - Renégociation d'emprunt - Souscription d'instruments de couverture de taux couvrant les emprunts à taux variable d'un montant total de 2 000 000 € souscrit auprès de la Caisse d'épargne Bretagne Pays de la Loire pour le financement des Investissements et travaux de l'exercice 2022 de la ville Savigné l'Évêque
- 13 – Modification des attributions de compensation
- 14 – Désaffectation et déclassement de la parcelle ZL 351 en vue de sa cession pour régularisation des limites de la construction des logements de Sarthe Habitat
- 15 – Cession de 5 m² de la parcelle ZL 351 en vue de la régularisation des limites de la construction des logements de Sarthe Habitat
- 16 – Acquisition des parcelles D1257 et D2068 en vue de la régularisation de l'élargissement du chemin de Courdoux (ancien chemin rural n°42)
- 17 – Classement dans le domaine public des parcelles D1257 et D2068
- 18 – Modification de composition de la commission Vie Associative
- 19 - Modification du tableau des emplois permanents – création du poste d'agent d'accueil Espace France et Agence postale communale
- 20 – Révision de la convention de mise à disposition des locaux dans le cadre de la compétence Enfance-Jeunesse
- 21 – Avis sur le montant de l'indemnité représentative de logement des instituteurs -2023.



INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire,
Isabelle LEMEUNIER